

INFOS FFSA – Reprise du sport automobile dès le 28 novembre



Grâce au travail mené par l'ensemble des acteurs de la Filière des sports mécaniques et particulièrement des groupements professionnels (GNCACEIPA et GNPK), en collaboration avec le Ministère chargé des Sports, les circuits et les pistes extérieures de karting pourront accueillir des pratiquants, licenciés ou non, dès le samedi 28 novembre 2020.

Dans l'attente du décret officiel et de l'instruction du Ministère chargé des Sports précisant les modalités de réouverture, nous souhaitons d'ores et déjà partager avec vous certains éléments acquis à la suite de l'intervention du Premier Ministre Jean Castex ce matin.

Dans un rayon de 20 km autour de chez vous et dans la limite des 3 heures maximum d'activité physique par jour, vous pourrez aller rouler. Les mairies ou les préfets ont toutefois le pouvoir de prendre des mesures spécifiques à leur territoire. Il est donc nécessaire d'appeler votre club ou le circuit afin de vérifier si celui-ci est bien ouvert avant de vous déplacer.

Il est important d'indiquer que chaque pilote sera responsable du respect des dispositions gouvernementales quant à ses

déplacements. Il n'appartient pas aux clubs d'effectuer des contrôles liés aux restrictions de déplacement.

Ce dispositif concerne la 1ère phase de ce déconfinement et ne devrait s'appliquer que du 28 novembre au 15 décembre 2020.

Pour pratiquer votre passion en toute sécurité et en confiance, le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire renforcé, mis en place par la Fédération Française du Sport Automobile en concertation avec les groupements professionnels, est primordial.

Il est obligatoire de limiter les flux de personnes en simultané au même endroit et les interactions entre les participants. Les lieux de convivialité et les restaurants resteront, quant à eux, fermés.

Tous nos clubs et nos circuits veilleront au respect des gestes barrières, aux préconisations sanitaires validées par le Ministère et à la distanciation physique.

« Comme le 11 mai dernier, le sport automobile fait partie des activités à pouvoir reprendre dès le premier jour du déconfinement, ce samedi 28 novembre 2020.

Le travail réalisé en concertation avec les groupements professionnels (GNCACEIPA et GNPK) et le Ministère chargé des Sports permet à nouveau d'accueillir nos pratiquants, licenciés ou non, sur nos circuits et nos pistes extérieures. Je remercie l'ensemble des acteurs de la Filière des sports mécaniques qui a su rester solidaire, patient, responsable et déterminé.

Je suis néanmoins conscient que nous sommes tous touchés économiquement par cette crise sanitaire et qu'il reste

énormément de travail afin d'optimiser les modalités d'une reprise économique et sportive de notre passion en 2021.

La FFSA a d'ailleurs communiqué hier les calendriers prévisionnels 2021 des compétitions fédérales sur route et sur circuit. À ce titre, nous allons poursuivre notre action pour garantir les conditions de la saison prochaine en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, les Préfectures et les Collectivités locales. »

Nicolas Deschaux, Président de la FFSA

Communiqué Pôle Presse FFSA